



## Mesures Corona EXIT

### Concept de protection

Selon les dispositions OFSP / OFSPO / Swiss Olympic / SKF et les dispositions cantonales en vigueur

**à partir du 18 janvier**

### Symptômes de la maladie

Les athlètes et les entraîneurs présentant des symptômes de maladie (quels qu'ils soient) ne sont pas autorisés à participer ou à diriger des entraînements.

Ils restent à la maison en isolement. Ils appellent leur médecin de famille et suivent ses instructions.

Le groupe de formation doit être immédiatement informé des symptômes de la maladie.

**La Confédération renforce les mesures contre le coronavirus** 13.01.2021

A partir du 18 janvier dans toute la Suisse:

 <b>Fermeture: magasins ne vendant pas de biens de consommation courante</b> Suppression des heures d'ouverture réduites pour les magasins vendant des biens de consommation courante	 <b>Protection des personnes vulnérables</b> Droit au télétravail, protection équivalente ou congé
 <b>Rencontres privées: max. 5 personnes</b> Recommandation: max. 2 ménages	 <b>Télétravail obligatoire</b> Lorsque cela est possible sans efforts disproportionnés
 <b>Rassemblements dans l'espace public: max. 5 personnes</b>	 <b>Masque obligatoire au travail</b> Dans les locaux où se trouvent plus d'une personne

**Mesures toujours en vigueur:**

 <b>Fermeture:</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Restaurants et bars</li><li>• Discothèques et boîtes de nuit</li><li>• Etablissements culturels</li><li>• Installations sportives</li><li>• Lieux de loisirs</li></ul>	 <b>Sport et culture: max. 5 personnes</b>	 <b>Enseignement à distance</b> dans les hautes écoles
 <b>Interdiction des événements</b>	 <b>Sport et culture: exceptions pour les moins de 16 ans</b>	 <b>Chant: seulement en famille et à l'école</b>
	 <b>Port du masque: obligation étendue</b>	 <b>Rester à la maison (recommandation)</b>
	 <b>Règles pour les domaines skiables</b>	





### Voyage aller-retour au lieu de formation

Les membres et les entraîneurs doivent se rendre individuellement au dojo juste avant le cours (5 minutes maximum).

Il leur est recommandé de venir à pied, à vélo ou par leur propre véhicule motorisé, et d'éviter si possible les transports publics ou collectifs.

Après l'entraînement, il faut quitter les lieux dans les 5 minutes (les uns après les autres).



Les parents / accompagnants restent à l'extérieur du dojo lorsqu'ils amènent et récupèrent leur(s) enfant(s).

Ils sont tenus de porter le masque s'ils doivent venir à l'accueil.

## Accessibilité et organisation de l'infrastructure

A l'arrivée au Dojo, la station de désinfection pour les mains est à disposition afin que chaque participant puisse se désinfecter les mains AVANT de rentrer dans le Dojo.

La température de chaque participant pourra être également mesurée à l'aide d'un thermomètre infrarouge pour permettre l'accès au Dojo.



La zone d'accueil est uniquement une zone de transition vers le Dojo pour ceux qui sont déjà en tenue,

vers les vestiaires pour ceux qui sont obligés de se changer selon les indications de distanciation (marquage bleu à disposition, max 4-5 pers).



Le port du masque est demandé pour l'entrée dans le Dojo et l'accès jusqu'aux vestiaires.



La circulation des personnes se fait en sens unique pour l'accès au Dojo, au tatami, puis la sortie (selon schéma en annexe).

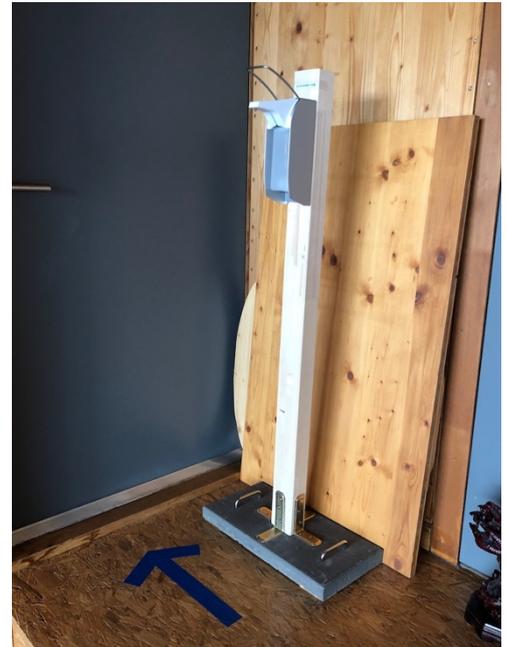
Les participants enlèvent leurs souliers sur les tapis de l'entrée, les placent dans leur sac à effets personnels, afin d'accéder directement au tatami depuis l'accueil (sans passer par les vestiaires).

et les rangent sur les gradins en respectant les indications de distanciation par rapport aux autres participants (marquage bleu à disposition).





A la fin de la séance, chaque participant récupère son sac l'un après l'autre et repart par la sortie de secours après s'être désinfecté les mains.



La station à l'intérieur sert également pendant les cours et nous encourageons les participants à y aller à chaque fois que nécessaire.

## Conditions de l'espace / formation

Seules les activités sportives pour les – 16 ans peuvent avoir lieu à l'intérieur !

Les activités pour les + 16 ans ont lieu seulement en extérieur (sans contacts / avec port du masque ou respect de la distance, max. 5 pers).

Uniquement des rassemblements privés sont possibles pour les + 16 ans à l'intérieur (max. 5 pers.)

Les groupes seront suivis strictement selon le contrôle des présences J+S (SPORTdb et CdP mobile) à chaque séance d'entraînement, ou tout autre liste de présence, sous la responsabilité du responsable de l'activité, afin d'assurer le suivi en cas de symptômes éventuels de l'un des participants.

## Vestiaires / douches / toilettes

Nous demandons à tous les participants de venir déjà prêt en tenue, dans la mesure du possible, et avec leur gourde remplie.

Les personnes venant au Dojo directement après l'école sont autorisées à accéder aux vestiaires en respectant les indications de distanciation (marquage bleu à disposition, max 4-5 pers).

Les personnes qui doivent retourner aux vestiaires en fin de séance attendent sur le gradin que les vestiaires soient vides.



Nous recommandons la douche à la maison, mais l'utilisation des douches est autorisée si nécessaire. 4 douches compartimentées (séparations fixes) sont disponibles dans chaque vestiaire et accessibles uniquement pour les adultes.

Les toilettes peuvent être utilisées en cas de besoin. Du savon (liquide) et des serviettes en papier jetables sont disponibles pour le maintien des mesures d'hygiène.

## Nettoyage des installations sportives

En plus de l'entretien hebdomadaire, le matériel utilisé, ainsi que le tatami, les gradins et les vestiaires seront désinfectés chaque jour à l'aide de la solution désinfectante (Incidin ® Rapid),

Un vaporisateur à main est à disposition pour la désinfection du matériel et des zones de contact. L'utilisation d'un grand vaporisateur (sous pression) est prévue pour le tatami.

Les serviettes / lingettes utilisées sont placées ensuite dans le bidon noir en vue de leur nettoyage à 95°C.



Ces mesures sont appliquées dans le petit ET le grand Dojo. Le matériel est à disposition dans chaque salle.



Les lieux sont largement ventilés pendant et après chaque séance d'entraînement.



### Annexe

### organisation de l'infrastructure & circulation des personnes

